UNE ÉTUDIANTE DE L'IEC OBTIENT UNE BOURSE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES

Portrait de Pénélope Helbo, étudiante en master 2 Histoire culturelle et sociale de l'Antiquité au monde contemporain, qui vient d'obtenir une bourse pour ses recherches sur le patrimoine industriel.

publié jeudi 7 février 2013

Parcours universitaire

Après avoir obtenu une licence d'histoire à l'Institut d'études culturelles, Pénélope Helbo est aujourd'hui étudiante en Master 2 recherche Histoire culturelle et sociale de l'

Antiquité au monde contemporain. Ses recherches portent sur le patrimoine industriel, notamment sur les reconversions de bâtiments. Son mémoire, débuté en master 1, s' intitule « Patrimoine et reconversions : dans le Tyne and Wear et dans le Nord Pas-de-Calais » et est dirigé par Juliette Aubrun et Jean-Claude Yon.

Séjour Erasmus

Afin de pouvoir traiter au mieux son sujet de mémoire, Pénélope a passé un semestre à l' Université de Newcastle en bénéficiant du programme Erasmus. Cette ville du nord de l' Angleterre, marquée par l'industrialisation et l'exploitation du charbon, est à l'image de l' histoire du Nord Pas-de-Calais, permettant à la jeune étudiante de mettre en exergue les points communs et les différences dans la valorisation du patrimoine de ces deux régions. Cette expérience a également été pour Pénélope l'occasion de découvrir le fonctionnement des archives et de la documentation en Grande-Bretagne.

Les allocations de formation et de recherche de la Direction générale des patrimoines

Les bourses Erasmus étant insuffisantes pour couvrir l'ensemble de ses recherches, Juliette Aubrun a orienté Pénélope vers l'appel à candidature émis par la Direction générale des patrimoines attribuant des allocations dans le cadre d'un travail de recherche. Les bénéficiaires sont des étudiants déjà titulaires d'un master 1 qui sont spécialisés dans un des domaines du patrimoine. Les montants alloués s'élèvent à 915€ par mois pour une durée allant de 1 à 9 mois maximum. La candidature de Pénélope a été retenue ce qui lui permettra de mener à bien ses recherches. L'Institut d'études culturelles tenait à l'en féliciter !

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

> le site web de l'appel à candidature